

*Impôt sur le revenu—Loi*

Sans doute la Chambre se souvient-elle que je me suis inquiété de ce que le gouvernement réduirait les mesures incitatives à économiser, vraisemblablement dans le cadre du prochain budget. Je craignais qu'un vide ne se crée et que le gouvernement ne le comble pour faire ce que le secteur n'arrive pas à accomplir faute de capitaux à investir.

Je constate que ce programme énergétique crée le même genre de vacuum dans l'industrie pétrolière. Les sociétés multinationales seront paralysées parce qu'elles ne bénéficient plus des stimulants à la prospection dont elles jouissaient auparavant. Les sociétés indépendantes sont affaiblies et plient bagages. Qu'est-ce qui reste? Comme il nous faut exploiter nos ressources énergétiques, il ne reste plus que l'État pour le faire, et cela, en plus d'être une chose que je trouve mauvaise au point de vue philosophique l'est également dans la pratique car l'industrie pétrolière a toujours prospéré dans un climat de saine et authentique concurrence.

Je me permettrai de rappeler aux députés la découverte de pétrole survenue il y a deux ou trois ans dans le région de Pembina-Ouest. Toute cette région faisait penser à un fromage de gruyère tellement on y avait foré de puits au fil des années; quelqu'un eut une idée nouvelle, l'idée de procéder autrement, de forer plus profondément, jusqu'à 12,000 pieds au lieu de 5,000 à 6,000 pieds. C'est ainsi qu'on découvrit le plus important gisement de pétrole jamais vu au Canada ces dernières années. Voilà pourquoi un climat de concurrence, la multiplicité des points de vue et des idées appliquées à la solution d'un problème, permettra de découvrir des gisements de pétroles et de gaz naturel chez nous. Voilà pourquoi je trouve erroné de concentrer trop de pouvoir, et de pouvoir de décision, entre les mains de l'État.

La tendance qu'a le gouvernement à vouloir créer ces vides pour l'État nous trouble, moi et mon parti. Nous devons en être conscients, essayer de l'enrayer, et la porter à l'attention des Canadiens car ses implications ne peuvent que faire du tort au Canada.

**M. Peterson:** N'exagérez pas.

**M. Nielsen:** Ayez le courage de vous mettre debout.

**M. Wilson:** Finalement, je reproche au bill C-54 et au programme énergétique national leur dangereux impact sur l'unité canadienne. Je le répète, je voudrais en discuter du point de vue des effets de l'impôt, puisque c'est pour cela que nous sommes ici ce soir. Le programme énergétique national comporte deux mesures fiscales clés. La première, la taxe à la production, est au fond une redevance. La seconde, la taxe d'accise sur le gaz naturel, est essentiellement une taxe à l'exportation ou à la tête de puits. Peu importe les noms qu'on lui donne, comme le ministre l'a fait dans son budget, il reste que c'est une taxe à l'exportation, une taxe à la tête de puits. Il y a sûrement d'autres moyens pour le gouvernement de se procurer les recettes dont il a besoin; mais non, il a choisi celui-là, qui a provoqué un affrontement avec les provinces productrices, et entraîné une baisse de la production dont personne de ce côté-ci de la Chambre ne se réjouit.

Nous pensons qu'il doit y avoir d'autres moyens de procéder mais c'est en tout cas ce qui s'est produit. Les projets d'exploitation des sables bitumineux et celui des huiles lourdes de Cold Lake ont été arrêtés. Les habitants de l'ouest du Canada sentent s'exacerber leur sentiment d'aliénation. J'invite donc le gouvernement à apporter des modifications eu égard aux

répercussions de ces taxes afin que nous puissions progresser dans cet important secteur énergétique tant au niveau de notre auto-suffisance, des mesures de canadienisation que de l'unité nationale car si de tels changements ne sont pas apportés nous allons tous en subir les conséquences.

**M. Peterson:** Taxer le consommateur, voilà ce que vous proposez au fond.

**M. Nielsen:** Ayez donc le courage de vous lever si vous avez quelque chose à dire.

**M. Wilson:** On a laissé entendre que le gouvernement de l'Alberta allait céder en ce qui concerne les sables bitumineux et qu'il permettrait la poursuite des projets d'extraction des sables bitumineux et des huiles lourdes. C'est cependant une erreur de le croire et c'est bien mal interpréter le problème. Le problème de l'Alberta suite à la présentation du Programme énergétique national ne réside pas dans la question des sables bitumineux mais au niveau de l'exploitation des gisements de pétrole classique. C'est dans ce secteur qu'on enregistre actuellement des pertes d'emplois. Le problème des sables bitumineux est par contre un problème qui touche d'avantage les intérêts du Canada.

Le problème albertain a trait aux découvertes de type courant et au fait que rien ne se fait dans ce domaine. Pour résoudre le problème du Canada, il faut résoudre le problème actuel de l'Alberta, c'est-à-dire qu'il faut en arriver à un accord tant sur les projets ordinaires que sur les grands projets. C'est pourquoi nous avons un urgent besoin d'un programme énergétique global.

Nous avons probablement tous remarqué, la semaine dernière, que la société albertaine Nova a annoncé qu'elle avait demandé l'autorisation d'investir 570 millions de dollars en vue de produire de l'éthylène. D'autres demandes viendront et d'autres encore attendent d'être approuvées par le gouvernement albertain. Si elles sont acceptées, comme l'a dit l'autre jour le député d'Athabasca (M. Shields), et que s'y ajoutent les macroprojets, les tensions socio-économiques seront énormes dans cette partie de l'Alberta. Les gens qui y vivent s'en inquiètent beaucoup et nous, députés, devons comprendre cela parce que les pressions sur les provinces consommatrices se manifestent déjà. Nous, de l'Ontario ou du Québec—de l'est du pays, en somme—devrions reconnaître l'urgence de s'attaquer au problème albertain. Nous devons comprendre les problèmes de l'Alberta pour trouver une solution efficace à l'impasse dans laquelle nous sommes aujourd'hui. Voilà pourquoi je dis que le gouvernement du Canada doit modifier sa politique fiscale sur ces trois points.

Je crois qu'il est important qu'en élaborant les modalités de ces changements, le gouvernement fédéral respecte la juridiction de la province de l'Alberta, afin d'encourager la production, l'économie et la propriété canadiennes.

On entend parfois les ministériels dire que nous faisons l'apologie de l'industrie ou que nous défendons les intérêts des multinationales. Je ne prends en pitié ni les multinationales ni les sociétés privées.

**M. Regan:** Vraiment?

**M. Wilson:** Toutefois, je plains vraiment les habitants de Nouvelle-Écosse, de Toronto ou de Montréal. Ce sont eux qui vont souffrir. Il y a une semaine ou deux, les producteurs indépendants ont publié des chiffres qui prouvent que leurs